

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	31_PLANCHAT_75020	Numéro	75120_064_04
Adresse du site	31, rue Planchat	Hauteur	R+5 (16,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de deux antennes dont une inactive sur un azimuth.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/09/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/09/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/11/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

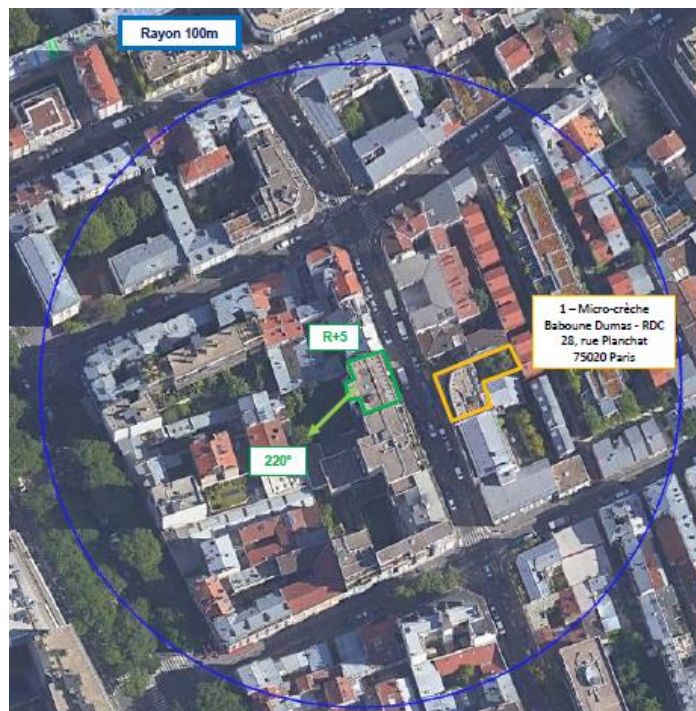
#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes dont une inactive couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers l'azimut 220°.		
Distance des ouvrants	Lucarnes d'accès au toit à 2 m	Tilts (degrés)	Entre 4° et 6°
Estimation	220° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée. Deux antennes dont une inactive seront installées sur le bâtiment. Les antennes seront installées en retrait de façade sur rue, afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue. Elles seront intégrées dans une fausse cheminée à l'aspect adapté aux éléments existants.		
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture terrasse, invisible de la rue.		
Hauteur antennes/sol	19,50 m		

<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 – Micro-crèche Baboune Dumas	28, rue Planchat 75020 Paris	Rdc 3m	NON	25m	< 1 V/m soit 0,1 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale








**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16m.



### Légende

>6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 220°
Niveau maximal	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16m

## SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

### Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes ne sont pas visibles de la rue



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes ne sont pas visibles de la rue

### **Vue des Azimuts**

